



Aide-mémoire Contrôles d'entrée et de fonctionnement

Utilisateur final (Direct Channel)

1 Contrôle d'entrée et réclamation pour les dégâts de transport

Veuillez vérifier au moment de la réception, ou au plus tard dans les 24 heures suivant la livraison, que le produit ne présente aucun dégât de transport visible.

En cas de dégâts de transport visibles, refusez le produit ou signalez les dégâts de transport dans les meilleurs délais, au plus tard dans les 48 heures suivant la livraison.

La réclamation concernant les dégâts de transport est à adresser par e-mail à support@ricoh.ch. Vous joindrez à la copie du bon de livraison signé une brève description des dégâts de transport faisant l'objet de la réclamation ainsi que des photographies susceptibles de documenter les dégâts de transport faisant l'objet de la réclamation.

La réclamation concernant les dégâts de transport doit être effectuée dans les délais prescrits et en bonne et due forme, sans quoi elle est nulle et non avenue.

2 Contrôle de fonctionnement

Veuillez mettre en service le produit livré dans les meilleurs délais, au plus tard dans les 48 heures suivant réception.

Si le produit ne peut être mis en service ou s'il présente lors de la première utilisation de graves défauts au niveau des équipements, logiciels ou micrologiciels préinstallés, qui compromettent de façon inacceptable le bon fonctionnement de l'appareil, nous sommes en présence d'un « Dead on Arrival » (ci-après : « DOA »).

Dans ce cas, le produit DOA doit être enregistré immédiatement après constatation du défaut, ou au plus tard dans les 72 heures suivant sa réception. Pour cela, veuillez envoyer une notification écrite à l'adresse e-mail support@ricoh.ch contenant, au minimum, les informations suivantes :

- Description exacte du défaut
- Nom de modèle du produit
- Numéro de série du produit
- Copie du bon de livraison signé

Si le produit DOA n'est pas enregistré dans les délais prescrits et en bonne et due forme, toutes les prétentions de garantie correspondantes seront considérées comme nulles.

Si l'enregistrement DOA a été effectué dans les délais prescrits et en bonne et due forme, RICOH vous fera parvenir une confirmation de réception dans les 48 heures suivant l'enregistrement.

Transform business from the inside

RICOH SUISSE SA
Hertistrasse 2
CH-8304 Wallisellen
Tél. : +41 (0)844 360 360
Web : www.ricoh.ch
E-mail : info@ricoh.ch

Les faits et chiffres se réfèrent à des situations professionnelles déterminées.
Des circonstances individuelles peuvent amener à des résultats différents.
Tous les noms de marques, de produits et de services sont la propriété et les marques déposées
de leurs propriétaires respectifs.

Copyright © 2015 RICOH SUISSE SA

Tous droits réservés. Ce document, son contenu, ainsi que sa mise en page ne peuvent être modifiés
et/ou adaptés, reproduits
partiellement ou totalement et/ou intégrés dans d'autres œuvres
sans le consentement écrit préalable de RICOH SUISSE SA.

RICOH
imagine. change.